



CABINET DE LA PRÉFÈTE

Bureau de la Communication Interministérielle

Évry, le 19/01/17

Communiqué de presse

Election municipale partielle intégrale dans la commune de Longpont sur Orge

Suite aux diverses démissions intervenues au sein du conseil municipal de la commune de Longpont sur Orge le conseil municipal ne compte plus désormais que 19 élus.

Conformément à l'article L 270 du code électoral, pour les communes de 1 000 habitants et plus, il est procédé à des élections partielles lorsque le conseil municipal a perdu au moins un tiers de ses membres et que le système du suivant de liste ne peut plus être appliqué. Dans ce cas, le conseil municipal est renouvelé intégralement dans les trois mois de la dernière vacance.

À ce titre, les électeurs de la commune de Longpont sur Orge sont convoqués le **dimanche 12 mars 2017 aux fins de procéder à l'élection de vingt neuf conseillers municipaux et deux conseillers communautaires.**

Le second tour de scrutin, s'il est nécessaire d'y procéder, aura lieu **le dimanche 19 mars 2017.**

Les bureaux de vote seront ouverts à 8h00 et clos à 18h00.

Dans les communes de 1000 habitants et plus, les conseillers municipaux sont élus au scrutin de liste à deux tours, avec dépôt de listes comportant autant de candidats que de sièges à pourvoir, sans adjonction ni suppression de noms et sans modifications de l'ordre de présentation.

L'élection est acquise au premier tour si une liste recueille la majorité absolue des suffrages exprimés. Dans le cas contraire, il est procédé à un second tour.

Pour qu'une liste ait le droit de se présenter au second tour, elle doit avoir obtenu au premier tour un nombre de voix au moins égal à 10 % des suffrages exprimés.

Les déclarations de candidatures sont à déposer à la **sous-préfecture de Palaiseau**, salle de conférence :

• **Pour le premier tour** : du lundi 20 février au jeudi 23 février 2017, de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 et le jeudi 23 février 2017, de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.

• **En cas de second tour** : le lundi 13 mars 2017, de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 et le mardi 14 mars 2017 de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

Contacts presse Préfecture :

- Nathalie ROUSSELET, Chef du Bureau de la Communication Interministérielle :

☎ 01 69 91 90 36 - 06 27 06 10 65 Fax 01 69 91 96 68 – mel nathalie.rousselet@essonne.gouv.fr

- Catherine COURDURIE, Adjointe au Chef du Bureau :

☎ 01 69 91 90 54 - 06 31 14 18 36 Fax 01 69 91 96 68 – mel catherine.courdurie@essonne.gouv.fr

L'ordre des panneaux d'affichage sera déterminé par voie de tirage au sort entre les listes candidates en présence des candidats ou de leur représentants le jeudi 23 février 2017 à 18h30 à la **sous-préfecture de Palaiseau**, salle de conférence.